Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Circulation, stationnement : quels changements pendant la fête foraine de l'Isle-sur-la-Sorgue ?



À l'Isle-sur-la-Sorgue, le cours Victor Hugo va accueillir la traditionnelle fête foraine de la Saint-Cézaire pendant quatre jour du vendredi 26 au lundi 29 août. Au programme tous les jours de 16h à 1h : pêche aux canards, autos-tamponneuses, tir à la carabine, manèges à sensation, confiseries en tout genre et concours de pétanque.

Pendant ces quatre jours, la ville va voir sa circulation et son stationnement modifiés. Pour le bon fonctionnement de la fête foraine, il sera interdit de stationner sur le parking du lycée Benoit et de l'avenue Jean Bouin, cours Victor Hugo, allée de Villevieille du mercredi 24 août 2022 à 14h au mardi 30 août 2022 à 18h. En dehors des heures d'ouverture de la fête, du mercredi 24 août 2022 à 14h au mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

30 août 2022 à 18h, un sens unique sera mis en place sur le cours Victor Hugo dans le sens rond-point Féline vers le rond-point Victor Hugo, et sur l'avenue Jean Bouin dans le sens rond-point Victor Hugo vers le collège. Pendant les heures de la fête, de 16h à 1h, l'avenue Jean Bouin, le cours Victor Hugo, la place Victor Hugo, l'allée de Villevieille et le pont situé entre la place Victor Hugo et le quai Clovis Hugues seront interdits à la circulation du vendredi 26 aout 2022 au lundi 29 aout 2022 de 16h à 1h30.

V.A.

Grand Avignon : la vignette Crit'Air a encore un peu de chemin à faire



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Après avoir été activé une première fois du 14 au 18 juin derniers (puis une seconde fois fin juillet), le dispositif de 'circulation différenciée' sur le bassin de vie d'Avignon peine à mobiliser les automobilistes. En effet, les vérifications réalisées à titre préventif et pédagogique lors de cette activation ont fait apparaître que seulement 15% des 1 015 véhicules légers et 13 poids-lourds contrôlés par les forces de l'ordre étaient équipés de la vignette Crit'Air.

Cliquer ici pour tout savoir sur la vignette Crit'Air sur Avignon

Pour rappel, aucune verbalisation n'a été dressée jusqu'alors à cause de cette vignette Crit'Air dont l'absence peut entraîner une amende comprise entre 68€ à 135€. Cependant, les contrôles réalisés ont incité de nombreux usagers à demander leur vignette.

28% des véhicules vauclusiens désormais équipés

Ainsi, lors de la semaine de la première activation du dispositif de 'circulation différenciée' plus de 30 000 vignettes Crit'Air ont été commandées en Vaucluse (majoritairement Crit'Air 1 et 2). Cela équivaut à une augmentation d'environ 40% de l'équipement total
en vignettes à l'échelle du département (121 000 véhicules équipés actuellement dont 96 500 véhicules particuliers). Le parc roulant départemental est aujourd'hui équipé à 28%.
Par ailleurs, plus de 18 000 vignettes Crit'Air ont été aussi commandées dans les 4 communes du nord des Bouches-du-Rhône intégrées dans le bassin de vie d'Avignon (Barbentane, Châteaurenard, Noves et Rognonas).

Limiter les effets de la pollution

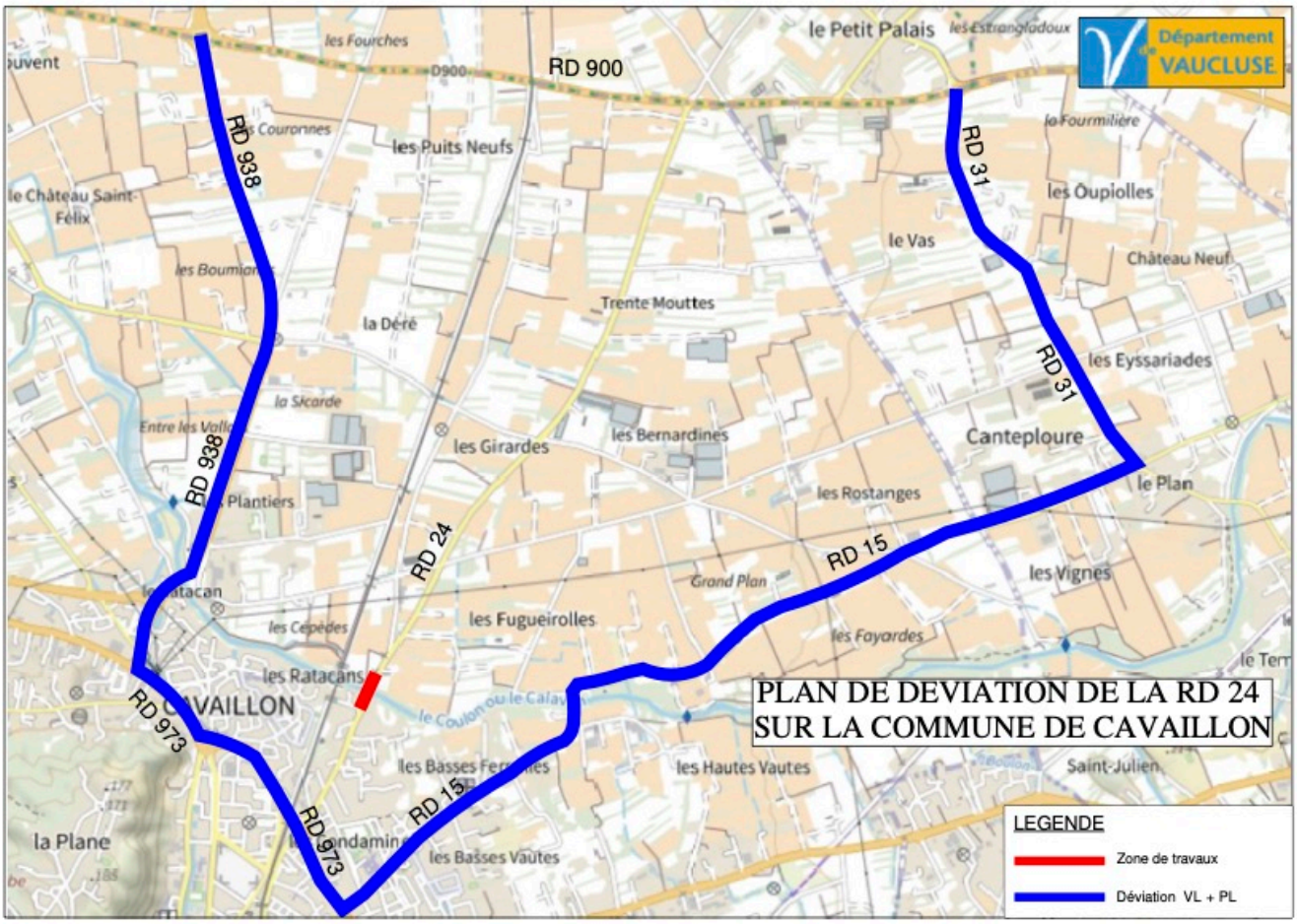
Cette mesure a été mise en place afin de limiter les effets sur la santé de la population ainsi que sur l'environnement des épisodes persistants de pollution intense. Les restrictions de circulation sont mises en œuvre, de 6h à 20h et s'appliquent aux deux-roues, aux véhicules légers et aux poids-lourds sur la base des vignettes Crit'Air qui doivent être apposées sur chacun des véhicules.
Pour mémoire, la circulation des véhicules légers, y compris les deux roues, de classe 4, 5 et non classés ainsi que des poids-lourds de classe 3, 4, 5 et non classés, est interdite sur les 20 communes composant le bassin de vie du Grand-Avignon situées en Vaucluse, ainsi que dans
les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône.
L'ensemble du réseau routier situé à l'intérieur et bordant le périmètre (en excluant les autoroutes A7 et A9 et certains axes (accès aux parkings relais et aux transports en commun), est concerné.

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Cavaillon : fermeture du pont sur le Coulon à partir du lundi 13 juin



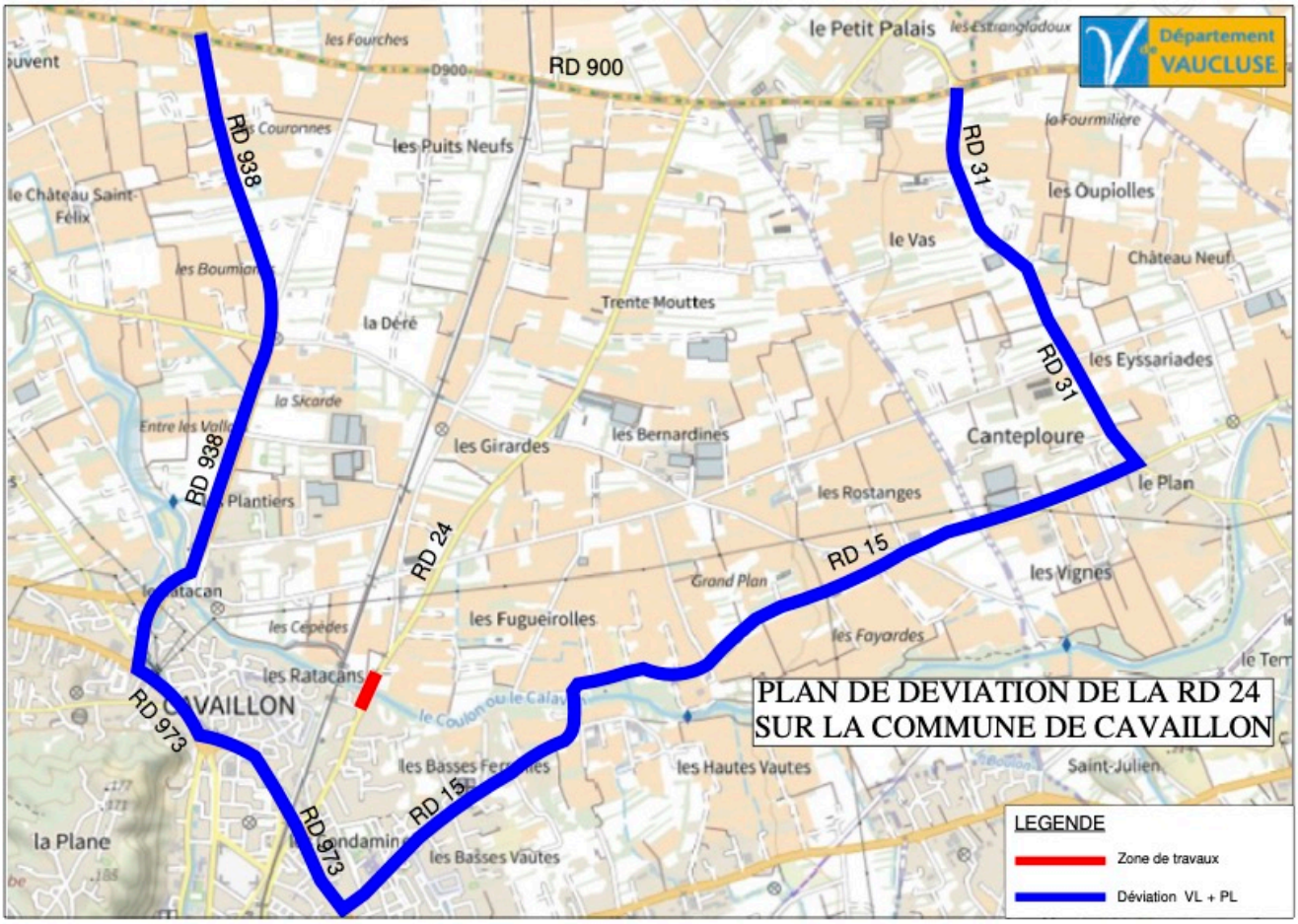
Dans le cadre d'un programme d'aménagement de la RD24 mené par le Département de Vaucluse en partenariat avec la commune de Cavaillon, des travaux vont être réalisés au niveau du pont sur le Coulon. Ainsi, la circulation sur l'ouvrage sera interdite à partir de ce lundi 13 juin et une déviation sera mise en place pendant 3 à 4 semaines.

Après avoir démoli l'enrobé actuel, les agents procéderont au nettoyage et, si besoin, au ragréage de la dalle en béton armé, puis ils mettront en place l'étanchéité du tablier et finiront avec un enrobé sur 7 cm d'épaisseur. Le coût total de ces travaux vont s'élever à 540 000€.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



V.A.

Trafic : un dimanche noir sur les autoroutes pour le pont de l’Ascension

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Alors que le seul pont du mois de mai se profile à l'occasion du prochain week-end de l'Ascension, Bison futé prévoit une fin de semaine très chargée sur les autoroutes et tout particulièrement sur l'A7 et l'A9 dans le secteur d'Orange à éviter dimanche entre 8h et 20h dans le sens des retours.

« Les usagers se dirigeront en majorité vers les lieux de villégiature et les zones côtières, situés à courte ou moyenne distance du domicile, explique l'organisme de prévision du trafic. Les trajets reliant les grandes agglomérations aux plages les plus proches connaîtront une circulation dense, non seulement au début et à la fin du week-end, mais aussi au cours des autres jours de la période pour des excursions à la journée si les conditions météo sont favorables. Dans le sens des départs, ces difficultés apparaîtront principalement mercredi après-midi et jeudi en matinée. Dans le sens des retours, une circulation extrêmement difficile est attendue le dimanche depuis le milieu de la matinée jusque tard dans la soirée. Les difficultés de circulation seront ainsi observées entre Paris et la Normandie ou la Bretagne mais aussi en direction de la région Centre-Val-de-Loire, entre Lyon ou Toulouse et la Méditerranée, entre Lille et les plages du Nord, entre Bordeaux et la côte aquitaine ou charentaise, l'Espagne et l'Andorre. »

Un dimanche classé noir dans le sens des retours
Dans le sens des départs
Mercredi 25 mai est classé rouge au niveau national.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Jeudi 26 mai est classé rouge au niveau national.
Vendredi 27 mai est classé vert au niveau national.
Samedi 28 mai est classé vert au niveau national.
Dimanche 29 mai est classé vert au niveau national.

Dans le sens des retours
Mercredi 25 mai est classé vert au niveau national.
Jeudi 26 mai est classé vert au niveau national.
Vendredi 27 mai est classé vert au niveau national.
Samedi 28 mai est classé vert au niveau national.
Dimanche 29 mai est classé **noir** au niveau national.



Le trafic dans la région
Le mercredi dans le sens des départs il est conseillé :
– d'éviter l'autoroute A7, entre Lyon et Orange, de 9h à 22h et entre Orange et Marseille, de 14h à 19h,
– d'éviter l'autoroute A8, entre Aix-en-Provence et Fréjus, de 15h à 20h,
– d'éviter l'autoroute A9, entre Orange et Narbonne, de 14h à 19h,
– d'éviter l'autoroute A75, entre Millau et Montpellier, de 16h à 18h.

Le dimanche dans le sens des retours :
– évitez l'autoroute A7, entre Orange et Lyon, de 8h à 20h et entre Marseille et Orange de 10h à 20h,

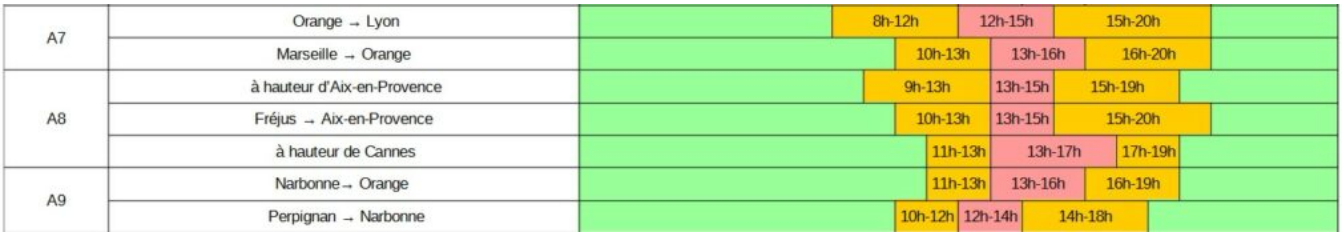
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

– évitez l'autoroute A8, entre Fréjus et Aix-en-Provence, de 10h à 20h,
– évitez l'autoroute A9, entre Narbonne et Orange, de 11h à 19h et entre Perpignan et Narbonne, de 10h à 18h.

Les prévisions de trafic du dimanche 29 mai dans le sens des retours



Plus de détails en cliquant ici

Retrouvez également ici les prévisions de trafics heure par heure sur les autoroutes de France

Poids lourd : le contournement de la rocade d'Avignon reporté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Le projet d'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles-de-Gaulle aux heures de pointe semble reporté à une date non définie…

Afin de réduire le trafic routier sur la rocade Charles-de-Gaulle, la Ville d'Avignon et les services de l'Etat envisageaient un projet d'arrêté visant à interdire la circulation des poids-lourds entre 7h et 9h ainsi qu'entre 16h et 18h tous les jours.
« L'interdiction des poids lourds sur la rocade est une mesure demandée par les acteurs locaux, notamment par la maire d'Avignon depuis plusieurs années, détaillait la Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur en octobre dernier. Cette restriction vise les poids-lourds de plus de 40 tonnes aux heures de pointe. »
Travaillant sur la faisabilité d'un tel projet (conditions de contrôle, parkings de stockage, balisage des itinéraires, conditions de circulation des poids lourds du MIN de Châteaurenard), la Dreal Paca évoquait alors une entrée en vigueur de la mesure d'interdiction à la fin de l'année 2021.

Un remède pire que le mal ?
C'était sans compter sur la mobilisation des entreprises de transports locales ainsi que des membres de l'association du parc d'activités Avignon-Courtine. En effet, cette zone d'activités abrite de nombreuses sociétés de transports ainsi qu'une très importante plateforme multimodale (rail-route).
A ce titre, TLF-Méditerranée (regroupant les représentants régionaux l'union des entreprises de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

transport et logistique de France) ont fait part de leurs inquiétudes de leurs adhérents effectuant des transports de denrées périssables et des transports combinés rail-route.
S'appuyant sur des études faites par la Dreal et le Cerema, le groupe de travail réunissant les parties prenantes associées à cette réflexion (collectivités, acteurs économiques, transporteurs routiers notamment) ont estimé « qu'une telle interdiction mettrait à mal – voire en péril – le transport combiné rail-route dans le Sud de la France et compromettrait la transition énergétique ainsi que le report modal en général ».
De fait, le projet d'obligation de contournement de la rocade Sud d'Avignon semble donc reporté sine die.

La LEO fait cruellement défaut
Pour la Ville l'objectif de cet arrêté est de diminuer le trafic poids lourds sur la rocade. Une zone qui enregistre un transit quotidien de l'ordre 30 000 à 40 000 véhicules, dont 11% à 13% de camions. Un flux qui n'est pas sans conséquences sur la santé et la qualité de vie des 25 000 riverains des quartiers Sud de la cité des papes.
« Un périmètre reste à définir dans lequel un recours aux dérogations serait inutile car seul le transit devrait y être interdit, précise Michel Mattar, secrétaire général de TLF Méditerranée Pour les véhicules en transit, ils seraient dans l'obligation d'utiliser les itinéraires de contournement prédéfinis par la ville d'Avignon et la Dreal, mais cela engendrerait des problèmes avec les maires des communes traversées car les routes sont inadaptées et déjà très congestionnées. »
Aujourd'hui, si l'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles-de-Gaulle n'est donc pas pris c'est, qu'au bilan, entre les nuisances reportées sur d'autres territoires et les émissions de CO2 multipliées par la sous-utilisation de la plateforme rail-route, l'impact environnemental serait négatif.
Ainsi à l'image de difficultés rencontrées avec le plan Faubourgs, cette volonté municipale de 'faire la chasse' au trafic de transit se retrouve confrontée aux manques de solutions alternatives. Dévier le flux des véhicules : mais pour les faire passer où ?
Cette situation met en lumière l'absence d'infrastructures adaptées à la réalité du bassin de vie et plus particulièrement le retard pris par la LEO (Liaison Est-Ouest) dont seulement une tranche a été réalisée sur les 3 que compte le projet de contournement d'Avignon par le Sud.
Selon les projections, la mise en service de ces équipements routiers permettrait de réduire le trafic de plus de -20% sur la rocade et de -40% à -50% sur plusieurs tronçon de route compris entre la cité des papes et Châteaurenard.

Villeneuve interdit la circulation des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

véhicules de plus de 19 tonnes



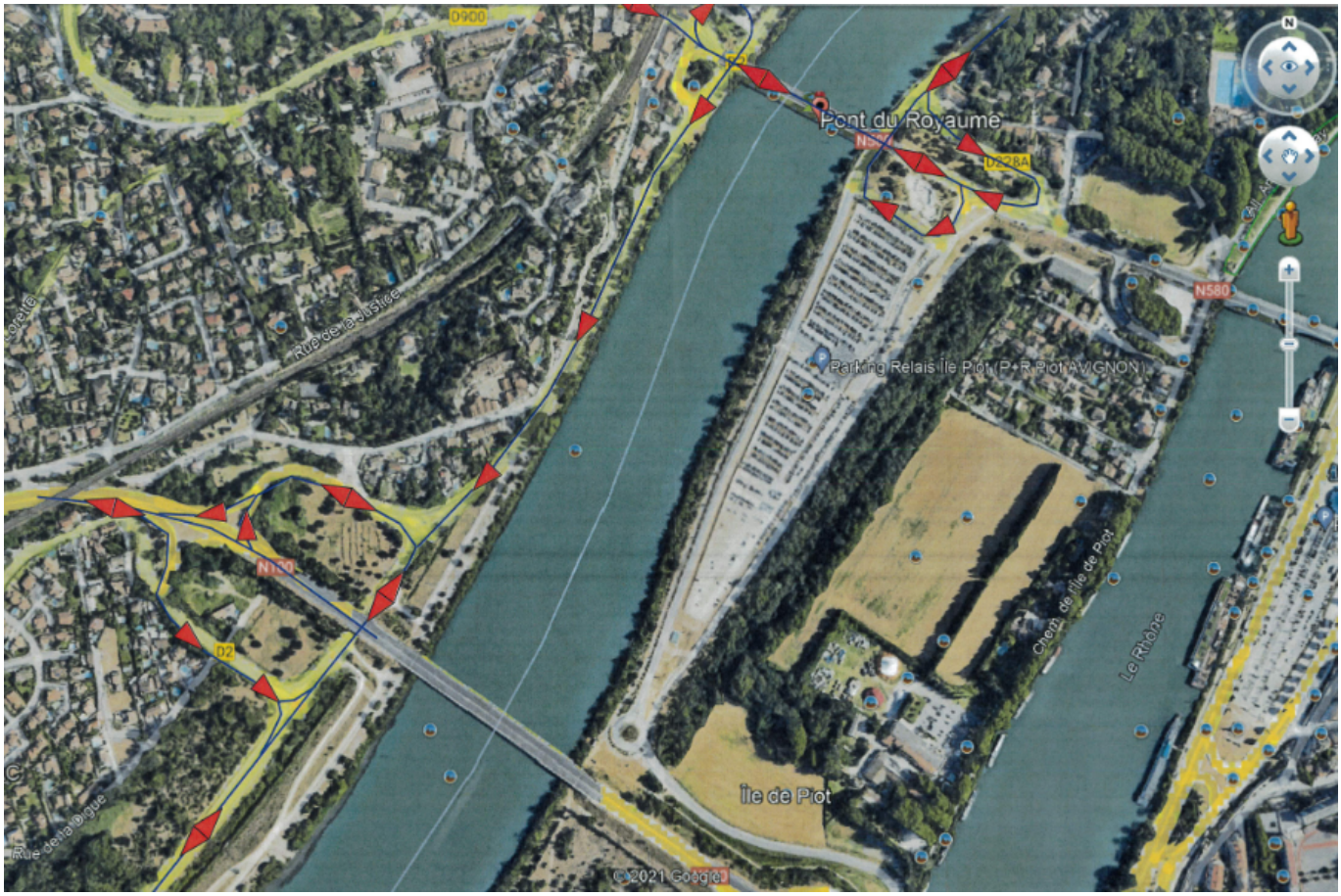
La municipalité de Villeneuve-lès-Avignon a décidé d'interdire la circulation des véhicules d'un poids supérieur à 19 tonnes sur son territoire. Cette décision valable toute l'année concerne les voies communales et départementales suivantes :

- avenue Gabriel Péri,
- avenue Charles de Gaulle,
- avenue de Verdun,
- boulevard Frédéric Mistral,
- boulevard Léon Gambetta,
- avenue des Cévennes,
- boulevard Calmette,
- avenue Pasteur,
- boulevard Guynemer,
- chemin de Monteau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Les véhicules concernés doivent donc désormais se conformer au plan de déviation (voir ci-dessous) qui les oriente vers les ponts du Royaume (dans le prolongement gardois de celui du pont Daladier) et de l'Europe. Deux ouvrages d'art qui doivent prochainement faire l'objet de travaux dans le cadre des aménagements du tramway et du Chron'hop de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.



« Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules de secours et d'urgence, de services réguliers de transport en commun, aux véhicules de desserte locale, aux véhicules des services municipaux et aux véhicules de collecte des ordures ménagères », précise toutefois la cité cardinalice.

Dérogation possible

Une dérogation de circulation peut être délivrée par les Services techniques de la mairie qui rappelle cependant que « tout bénéficiaire, à titre quelconque, d'une dérogation de circulation conserve l'entière responsabilité de tout accident corporel, des dégradations au revêtement et mobilier urbain ou privé, provoqués par le passage de son véhicule ».

Renseignements : Services Techniques -Tél. 04 90 27 49 20

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Bollène : la vidéo-surveillance va traquer les mauvais automobilistes



Constatant trop souvent des comportements inciviques sur la voie publique, la ville de Bollène vient de mettre en place la vidéo-verbalisation afin d'inciter les automobilistes à respecter le code de la route. Ainsi, depuis le 1er mars dernier, la commune a adopté le principe de la vidéo-verbalisation des infractions au code de la route dans certaines zones de la ville.

« L'objectif est de répondre aux préoccupations des Bollènois sur les incivilités, les délits routiers, les stationnements gênants, la surveillance générale du territoire et plus particulièrement aux abords des établissements scolaires afin de protéger au mieux les déplacements des élèves et de leurs familles », explique la municipalité. Le dispositif vient en complément des patrouilles déjà réalisées par les agents

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

de la police municipale.

10 agents assermentés pour constater les infractions
La vidéo-verbalisation s'appuie sur les dispositifs de vidéo-protection installés sur plusieurs secteurs de la commune et permet de sanctionner à distance, une infraction au code de la route. Elle permet aux 10 agents assermentés de la ville de constater, sur un écran de contrôle l'infraction.
L'agent verbalisateur édite alors par voie électronique le procès-verbal. Celui-ci est ensuite transféré automatiquement au Centre national de traitement de Rennes (CNT) qui adresse un avis de contravention au domicile du titulaire de la carte grise. Pour informer l'automobiliste de la présence d'une caméra, des panneaux de signalisation sont positionnés aux 19 secteurs concernés sur la commune.

Petit rappel des catégories d'infractions
Pour rappel voici les catégories d'infractions routières verbalisables sans interception du conducteur :
– Le non-respect des signalisations imposant l'arrêt du véhicule (feux, stop…).
– Les stationnements gênants.
– Le non-respect des vitesses maximales autorisées.
– Le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules.
– L'usage des voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules (bus, taxis…).
– Le défaut du port de la ceinture de sécurité.
– L'usage du téléphone portable tenu en main.
– La circulation, l'arrêt, le stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence.
– Le chevauchement et le franchissement des lignes continues.
– Le non-respect des règles de dépassement.
– Le défaut de port du casque à deux-roues motorisé.

Avignon, Plan faubourgs, la Ville persiste et signe !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Hôtel de Ville. Dans la salle du conseil tous les micros sont éteints et les fauteuils en velours rouge arborent des ressorts prestes à vous faire déguerpir ou tout du moins à ne pas vous éterniser. Face à une palanquée de journalistes, tous les titres de la presse avaient répondu présent, Fabrice Martinez-Tocabens, adjoint délégué à 'la ville apaisée et respirable', entouré de Frédérique Corcoral adjointe déléguée au quartier Ouest et Julien de Benito, adjoint délégué au quartier Nord-Rocade, est prêt à entrer dans l'arène. A l'ordre du jour ? Le point d'étape du 'Plan Faubourgs l'esprit village d'Avignon'.

C'est que l'apaisement des Faubourgs met en boule et déverse pas mal d'encre. En cause ? La mise en place de nombreux sens uniques dans les quartiers adjacents de l'intramuros d'Avignon et la concentration de flux routiers dans les artères principales de la ville. Conséquence ? Une augmentation des bouchons aux heures de pointe, de la perte de temps et de carburant, une complexification de la circulation, du stationnement, le ralentissement des transports en commun dont le fameux tramway, la pollution… Mais à la Mairie ça n'est pas le constat qui est fait.

Rappel des faits

Fabrice Martinez-Tocabens prend la parole et ne la lâchera pas pendant plus d'une heure. Sa stratégie ? Des chiffres sonnants et trébuchants, de longues, très longues réponses, des périphrases un peu vagues aussi et la distribution de la parole comme en classe. Il plante le décor : «130 000 véhicules quotidiens qui transitent, engorgeant les quartiers et détériorant la vie de 30 000 habitants asphyxiés par la pollution de l'air, sonore, visuelle, l'absence de sécurité pour les usagers de l'espace public… »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



La ville ? Un concentré de paradoxes, un puzzle aux mille équations

Les objectifs ?
«Éliminer le transit constitué de 60 000 automobilistes qui empruntent les faubourgs les traversant d'Est en Ouest et vice-versa », précise-t-il. Et dans la foulée aussi ? « Créer de l'aménagement pour développer les mobilités, détaille Frédérique Corcoral, précisant l'aménagement de 7,5km de pistes cyclables sécurisées, de trottoirs et de couloir de bus.»

Premiers résultats
La mise en sens unique des boulevard Sixte Isnard et Jacques Monod aurait réduit le trafic de 75% avec 10 800 véhicules/jour en moins et de 30% soit de 1 800 véhicules sur l'avenue des deux routes et la rue Jean Macé. L'avenue Monclar aurait comptabilisé 1 500 véhicules (-44%), 2 670 pour l'avenue des Sources (-47%), 3 350 pour l'avenue de la Trillade (-45%) et 3 105 pour l'avenue Eisenhower (-21%). Quant à la piste cyclable Monclar mise en service en juillet 2021, elle induirait une augmentation en été de 50% de sa fréquentation et 20% les mois suivants. « Des chiffres encourageant à pondérer cependant puisque nous sommes actuellement en période de télétravail, » observe un cadre commercial natif d'Avignon.

Le point noir à résorber ?
C'est sur l'absence de fluidité de circulation dans l'axe Saint-Ruf-Tarascon où deux carrefours Saint-Ruf-Monod et Isnard ainsi que Gambetta et Moulin de Notre Dame que les élus se sont penchés constatant un enchevêtrement de voitures, bus, et vélos eux-mêmes bloqués par le tramway. Résultat ? Plus de 45mn de bouchons ont été constatés les après-midi.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Fabrice Martinez-Tocabens, adjoint délégué à 'la ville apaisée et respirable', entouré de Frédérique Corcoral adjointe déléguée au quartier Ouest et Julien de Benito, adjoint délégué au quartier Nord-Rocade

Pour répondre à cette problématique
Mercredi 2 ou jeudi 3 février, les sens uniques sur les Boulevards Monod et Isnard seront maintenus à l'approche de Saint-Ruf, permettant de rompre le trafic de transit, tandis qu'un double sens sera rétabli sur les portions les plus éloignées de St-Ruf au bénéfice de l'accessibilité des riverains. Précisément passage du Boulevard Monod en double sens entre l'Avenue Monclar et les rues Dahlias / Villas – passage du Boulevard Isnard passe en double sens entre l'Avenue de l'Arrousaire et la place Robert Blanc. Cette mesure s'accompagnera d'ajustements complémentaires dans les quartiers Universelle, Robert Blanc et Loti afin d'éviter que les voitures s'y engouffrent.

Dans les semaines à venir
Il sera question de l'inversion du sens unique des Boulevards Monod et Isnard. Cette mesure permettra

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

de continuer à contraindre le trafic de transit tout en déchargeant durablement l'axe Saint-Ruf au profit de la fluidité du tramway. Cette mesure sera réalisée dans quelques semaines, après accord du Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG) seul organisme d'Etat habilité à valider les changements de circulation aux abords du tramway.

Apprivoiser le labyrinthe

N'empêche la rue gronde. Pourquoi ? Parce que, pour beaucoup de riverains, sortir ou entrer de chez eux est devenu stressant en termes de temps, de stationnement, ou d'intégration dans le flux routier. Car dorénavant la circulation se fait par le tour des remparts, les avenues Pierre Sémard et Eisenhower et la rocade Charles-de-Gaulle, pour accéder aux remparts puis par des boucles de circulation pour s'en éloigner. Le plan en détail ici.

Une configuration des routes hasardeuse

La configuration de certaines routes laisse en réalité peu de manœuvre aux voitures, particulièrement lorsque celles-ci en compilent les usages, comme c'est le cas pour la route de Tarascon où voitures, cycles et tram font la queue leu leu. Ce qui devient particulièrement problématique aux heures de pointe. Des tensions se font jour, notamment dans le tram ou conducteurs et contrôleurs sont quotidiennement pris à partie par les usagers qui les pressent d'ouvrir les portes avant les stations, pour s'extraire de ce non-sens où la promesse de gagner du temps en transport en commun n'est pas tenue et qu'aller à pied va plus vite. Ce qui pourrait d'ailleurs mettre à mal le maintien la ligne. «Nous avons hérité d'un tracé qui n'était pas le nôtre,» relève Fabrice Martinez-Tocabens adjoint à la Ville apaisée et respirable.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Dans les rectangles, les ajustements décrits ci-dessus qui auront lieu la semaine prochaine et dans les suivantes.
Le problème ? Il réside dans la concentration de la circulation sur la voie du tram qui n'est pas en site propre.

Retrouver l'esprit village

Pourtant, la mise en place de ce plan par la Ville, partait d'un bon sentiment, tout d'abord en arrêtant d'asphyxier les faubourgs, c'est-à-dire les quartiers des plus proches des remparts et en promettant l'apaisement avec le retour de 'l'esprit village'. Pour cela, les élus ont décidé de détourner la circulation de 'transit*' de voitures et transports en tout genre sur des voies ponctuées, pour certaines, de larges voies cyclables. S'agissait-il vraiment de la circulation de transit ? Les professionnels de la santé, les juristes et parfois les habitants eux-mêmes ont été nombreux à témoigner du contraire, vivant mal les boucles des sens uniques, allant même jusqu'à prévenir leurs amis de préférer certains horaires et indiquant scrupuleusement les nouveaux chemins à emprunter.
(Circulation de transit* : flux routier traversant la ville sans en faire sa destination.)

Des décennies d'inertie urbanistique ?

Mais le seul Plan faubourgs est-il en cause où met-il en exergue l'absence d'une politique de la ville remontant à plusieurs décennies, là où d'autres communes ont réalisé des contournements autoroutiers et autres ceintures périphériques pour désengorger la ville ? Ne vivons-nous pas les conséquences de décennies de retard d'infrastructures routières destinées à contourner la ville ?

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Le tram conçoit des difficultés à circuler lorsqu'il n'est pas en site propre

Limitrophe bannissement ?
En coulisses également, certains évoquent le fait de faire payer aux Gardois et aux Bucco-Rhodaniens de travailler et de stationner à Avignon tout en étant rétifs à y habiter. Une cheffe d'entreprise, en lien avec de grands groupes s'était faite, il y quelques jours, l'ambassadrice d'Avignon. Alors qu'elle demandait benoîtement, à l'un des dirigeants, pourquoi il ne souhaitait pas investir dans Avignon, celui-ci lui répondit qu'il fuyait une ville où l'on ne pouvait pas circuler et où le centre-ville s'était vidé, depuis plusieurs années, des professions libérales séduites pas la fiscalité des ZFU (Zones franches urbaines). Pour eux Avignon perdait chaque année un peu de son lustre et peut-être même ses habitants, rendant les projets d'investissement trop hasardeux.

La charrue avant les bœufs ?
Pour autant n'y-aurait-il pas d'alternatives à tout ce charivari ? Comme la demande de gratuité de l'autoroute entre Avignon Nord et Avignon Sud dont on rêverait qu'elle se poursuive jusqu'à Orange. Car on se souvient que Maurice Chabert (ancien président du Département) en son temps, puis récemment Dominique Santoni, présidente du Département, Cécile Helle maire d'Avignon, Joël Guin président du Grand Avignon et même le préfet y sont favorables. « La demande a bien été faite et la balle est encore dans le camp de Vinci, se souvient Fabrice Martinez-Tocabens mais quel est le poids de la puissance publique face à une société condamnée à gagner de l'argent ? » recentre l'élu qui ne veut pas s'éloigner de ses faubourgs.

La Léo ?
Son acronyme –Léo, Liaison Est-Ouest- a ressurgi cette semaine dans les colonnes du Canard Enchaîné (du 26 01 22) où l'on se plaît à évoquer «des travaux qui devaient démarrer à l'Automne, mais un projet attaqué en justice par un collectif Anti-Léo pour absence d'études d'impact alors que 142,7M€ issus du Plan de relance ont été dégainés par le 1er ministre Jean Castex. Le projet ? La création de deux ponts sur la Durance et d'un autre sur le Rhône, mais aussi une emprise de 20 hectares de terres agricoles dans la ceinture verte d'Avignon. Ce qui a sans doute fait tousser Cécile Helle qui ne veut peut-être pas toucher à ce poumon vert d'Avignon –avec la Barthelasse- d'autant plus que le tracé de la Léo arrivant au rond-point de l'Amandier n'est sans doute plus d'une grande pertinence. Alors la Léo, Cécile Helle la veut-elle vraiment ? Fabrice Matinez-Tocabens fait silence, happé par la contemplation de son bureau.

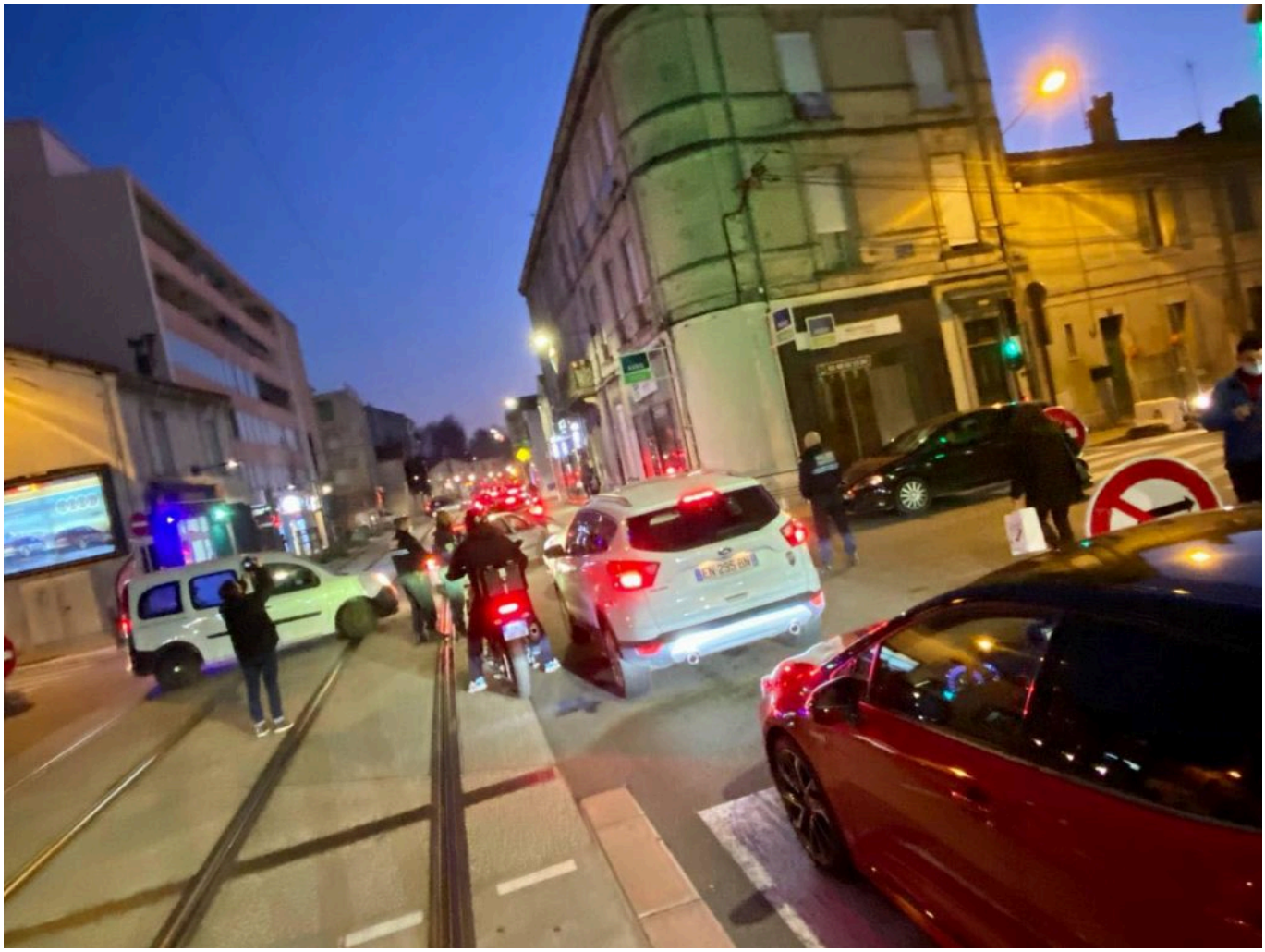
Quand Souad Zitouni met la pression
Alors que la conférence de presse s'était déroulée hier (mercredi 26 janvier) en début d'après-midi, la députée de Vaucluse, Souad Zitouni, elle, avait devancé l'agenda, en rencontrant, la veille et un peu plus tardivement dans la journée, les riverains de l'Avenue Saint-Ruf, des Boulevards Sixte Isnard et Jacques Monod. Autour d'elle ? Des membres du collectif, des familles, des commerçants, des personnes en situation de handicap, des pharmaciens et des soignants, tous lui faisant part de leur inquiétude.

Partout, les mêmes points d'achoppement
Ils soulèvent les nuisances qui découlent de la mise en place des sens uniques au carrefour de ces boulevards ; la dégradation de la qualité de l'air due aux embouteillages, la circulation perturbée du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

tramway avec des retards de plus de 45 minutes, des commerces désertés, des tensions entre piétons, cyclistes et automobilistes.



Carrefour, feux trop rapides, la circulation peine en fluidité, » les réajustements prévus seront efficaces » promet Fabrice Martinez-Tocabens

Une plume pour dire les maux

Du coup, Souad Zitouni a pris sa plus belle plume, engageant une conversation polie par missive avec Cécile Helle, la priant, toutefois, d'écouter les personnes impactées par le plan et de bien vouloir la rencontrer.« Je ne doute pas que le Plan Faubourgs parte d'une bonne intention de pacifier la vie au sein des quartiers où il est mis en place, mais les conséquences générées par les dernière mesures semblent montrer une nécessité de concertation de l'ensemble des personnes impactées par ce plan.»

Pour l'heure ?

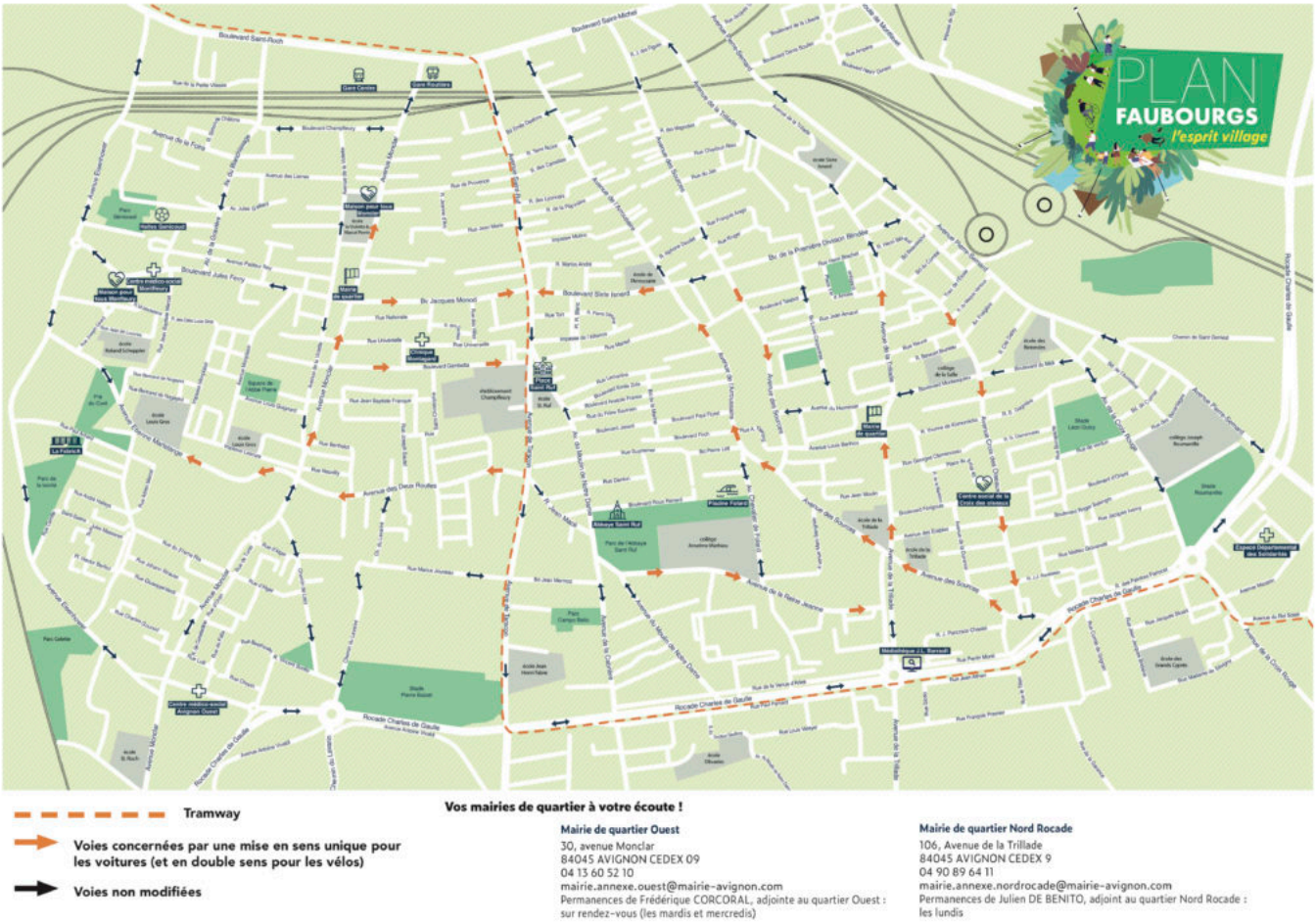
Cécile Helle a revêtu sa cape d'invisibilité sur la question. Interrogé sur le fait de mettre en place un Plan

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Faubourgs qui aurait, auparavant, nécessité que soient aménagés, a minima, les parkings relais prévus en 2023, Fabrice Martinez-Tocabens conclut : « Il y avait urgence à agir et c'est ce que nous avons fait.»

Plan Faubourgs : l'avenue Gambetta mise en sens unique à partir de ce soir



Alors que le 'Plan Faubourgs' suscite de fortes réaction de ses opposants ainsi que de ses partisans, la mairie du quartier Ouest vient d'informer les riverains que l'avenue Gambetta passera en sens unique à compter du vendredi 17 décembre en fin de journée. Le sens de circulation s'effectuera dorénavant dans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

le sens avenue Monclar vers l'avenue Saint-Ruf.

Cependant, dans son document de présentation de son plan de circulation, la municipalité de la cité des papes rappelle que « durant les premiers mois de la mise en œuvre du Plan Faubourgs, les rues des secteurs suivants feront l'objet d'une observation toute particulière et leurs modalités de circulation sont susceptibles d'évoluer en fonction des constats et des retours des riverains et usagers. » Une disposition qui concerne tout particulièrement le boulevard Gambetta où se trouvent notamment la clinique privée Montagard ainsi que l'établissement scolaire catholique de Champfleury.

L.G.

